

2 - LE SOUDAGE

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- ☞ Atteinte oculaire
- ☞ Lésions pulmonaires

COMMENT VOUS PROTEGER :

- ☞ Porter systématiquement un masque de soudage
- ☞ Utiliser les dispositifs d'aspiration prévus à cet effet

3 - LES RISQUES ELECTRIQUES

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- ☞ Electrification ou électrocution

COMMENT VOUS PROTEGER :

- ☞ Ne pas utiliser d'eau à proximité des installations électriques
- ☞ Utiliser du matériel en bon état et respecter les consignes de sécurité

4 - LES RISQUES EXPLOSION - INCENDIE

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- ☞ Accidents très graves liés à la présence de nombreux produits inflammables, sources de chaleur et étincelles

COMMENT VOUS PROTEGER :

- ☞ Stocker, manipuler, et utiliser avec des précautions particulières les produits inflammables
- ☞ Laisser libre l'accès aux extincteurs et aux issues de secours

3 MANUTENTION - POSTURES - CHUTES

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- ☞ Douleurs de la colonne vertébrale
- ☞ Lésions du genou (hygroma du genou lors du travail prolongé à genoux)
- ☞ Tendinites, douleurs articulaires

COMMENT VOUS PROTEGER :

- ☞ Maintenir ordre et propreté dans l'atelier
- ☞ Utiliser les engins de manutention mis à votre disposition
- ☞ Penser aux gestes et postures recommandés en cas de manutention manuelle (plier les jambes, garder le dos droit...)
- ☞ Utiliser les protections du genou

Pour toutes les questions concernant votre santé au travail,
n'hésitez pas à interroger votre médecin du travail,
le conseiller de votre entreprise

Mise à jour : Janvier 2001

SMTI Tarn-et Garonne : 80, avenue Gambetta - 82000 MONTAUBAN - Tél. 05 63 21 44 02

Imp. du Feubourg - Montauban



**Vous travaillez
dans un garage...
apprenez à connaître
les risques
et à vous protéger**

1

NUISANCES CHIMIQUES

1 - LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT, DES MOTEURS À ESSENCE ET DIESEL

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- Des maux de tête, vertiges, pertes de connaissance en cas d'intoxication aiguë
- Des irritations des yeux, de la gorge et des poumons (à long terme, on suspecte ces gaz d'être cancérogènes)

COMMENT VOUS PROTÉGER :

- Ventilez correctement les locaux de travail
- Utilisez les flexibles mobiles d'aspiration des gaz d'échappement
- Évitez de laisser les moteurs tourner inutilement

2 - LES SOLVANTS ET LES CARBURANTS

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- Des irritations, des crevasses et des allergies de la peau, pouvant entraîner des incapacités au poste de travail
- Une atteinte du sang et du système nerveux (sensation d'ébriété, altération des facultés mentales) en cas d'inhalation ou de pénétration de certains produits à travers la peau

COMMENT VOUS PROTÉGER :

- Fermer le couvercle du bac de trempage et mettre en route l'aspiration
- Préférer le pinceau au chiffon
- Stocker les produits dans le local prévu à cet effet
- N'utiliser que les quantités de produits nécessaires à une journée de travail
- Ne pas se laver les mains avec les solvants et les carburants
- Utiliser les gants adaptés pour les opérations de dégraissage
- Ne pas garder dans vos poches des chiffons sales
- Se laver les mains avec le savon d'atelier
- Avant le travail et après chaque lavage, mettre une crème protectrice
- Le soir, appliquer une crème hydratante
- Ne pas boire, fumer, manger sur les lieux de travail

3 - LES HUILES ET LES GRAISSES :

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- Des boutons d'huile
- Des cancers de la peau
- Des blessures par pénétration de graisses sous haute pression

COMMENT VOUS PROTÉGER :

- Changer vos vêtements de travail au moins 2 fois par semaine
- Prendre une douche quotidienne
- Utiliser régulièrement la crème protectrice avant le travail et après chaque lavage de mains
- Ne pas garder de chiffons sales dans les poches
- Ne jamais mettre la main devant un pistolet, une buse, un injecteur lorsque l'installation à laquelle ils sont raccordés est en pression
- Ne jamais tenter de démonter un appareil sous pression

4 - LES ACIDES DES BATTERIES

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- Des brûlures chimiques

COMMENT VOUS PROTÉGER :

- Utiliser les gants et les lunettes de protection
- En cas de renversement accidentel sur le sol, baliser la zone et nettoyer rapidement
- En cas de projection oculaire, rincer abondamment à l'eau courante ou à la fontaine oculaire (durée au moins 15 minutes)

5 - LES POUSSIÈRES DE FREINS : L'AMIANTE ET AUTRES FIBRES

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- Cancer du poumon qui peut survenir longtemps après une exposition même minimale à l'amiante, ce risque ne peut être écarté avec les autres fibres

COMMENT VOUS PROTÉGER :

- Respecter les modes opératoires décrits
- Pour toute intervention sur du matériel de friction et lors de la dépose des roues des véhicules : porter obligatoirement un **masque de classe P3**

COMMENT PROCÉDER :

DEPOUSSIÉRAGE ET RÉPARATION DES FREINS

- IL est absolument interdit**
 - d'utiliser la soufflette même après utilisation d'un nettoyant
 - de laver à haute pression
 - de sécher à l'air comprimé
- On peut nettoyer au pinceau après application d'un nettoyant pour freins, et utilisation d'un masque classe P3
- La méthode la plus acceptable** actuellement semble être le lavage à **basse pression** (2 à 4 bars) d'eau chaude additionnée d'un détergent universel
- L'aspiration de l'intérieur du tambour ouvert doit se faire avec un aspirateur à **filtre absolu**

2

NUISANCES PHYSIQUES

1 - LE BRUIT

CE QUE VOUS RISQUEZ :

- Surdité professionnelle en cas d'exposition supérieure à 85 dBA (niveau de bruit gênant la conversation)

COMMENT VOUS PROTÉGER :

- Port de protection auditive (bouchons d'oreilles ou casque)